

18 mars 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande,
Président de la République, sur la
coopération judiciaire franco-belge contre le
terrorisme, à Bruxelles le 18 mars 2016.

LE PRESIDENT : Mesdames, Messieurs, le Premier ministre belge, Charles MICHEL, vient de le confirmer : Salah ABDESLAM a été arrêté avec deux complices et il a été formellement identifié. J'ai une pensée pour les victimes des attentats du 13 novembre à Paris et à Saint-Denis parce que Salah ABDESLAM est directement lié à la préparation, l'organisation et, hélas, la perpétration de ces attentats. Je pense aussi aux familles qui attendaient cette arrestation comme d'ailleurs celle de tous ceux qui ont pu de près ou de loin participer à cet abominable attentat. Je veux féliciter le Premier ministre, le gouvernement belge, pour l'action qui a été engagée déjà depuis plusieurs semaines et en particulier saluer l'intervention des unités spéciales, le rôle des services de renseignement et enfin dire que c'est sous l'autorité de la justice que ces actions ont pu être menées.

La coopération entre la France et la Belgique depuis ces attentats, mais même avant ces attentats, a toujours été intense. Elle a fait, une fois encore, la preuve de son efficacité même si cela a été long et parce que ce n'est pas non plus fini. Nous devons continuer à agir. Cette coopération est entre les services de renseignement, elle est également entre les unités de police et je rappelle qu'il y avait des policiers français lors de l'interpellation à Forest et nous aurons à cœur de poursuivre et même d'amplifier cette coopération.

Cette coopération est également judiciaire. Salah ABDESLAM était sous le coup d'un mandat d'arrêt européen et je ne doute pas que les autorités judiciaires vont adresser très vite une demande d'extradition et je sais, parce que ce n'est pas la première fois que nous aurons à faire cette démarche, que les autorités belges y répondront le plus favorablement possible et le plus rapidement possible et je veux ici en remercier le ministère de la Justice belge et le procureur. Nous avons aussi conscience que, si cette arrestation est une étape importante, elle n'est pas non plus la conclusion définitive, car il y a déjà eu des arrestations et il devra y en avoir d'autres car nous savons que le réseau était très large en Belgique, en France, dans d'autres pays européens. Et donc tant que nous n'aurons pas arrêté, mis hors d'état de nuire tous ceux qui ont pu participer, contribuer, financer, entretenir le réseau terroriste qui a commis l'abominable, les abominables attentats, les actes de guerre du 13 novembre, notre combat ne sera pas terminé. Dès demain matin, compte tenu des informations qui m'ont été communiquées, je réunirai le Conseil de défense. Les ministres qui sont chargés de la sécurité de notre pays se retrouveront ainsi que les directeurs de services, car nous devons poursuivre et faire en sorte que ce réseau puisse être démantelé, mais aussi d'autres, car nous savons bien qu'il y a des liens, des liens qui nous conduisent toujours en Syrie où c'est le groupe terroriste Daesh qui a voulu que ces attentats puissent être organisés, planifiés et financés, que c'est de Syrie que sont partis un certain nombre de ces protagonistes. Nous avons aussi à mener cette lutte au niveau européen et c'est par une coïncidence, comme souvent l'histoire en produit, au moment même où nous étions réunis en Conseil européen que nous avons appris l'arrestation possible, elle n'était pas confirmée, de Salah ABDESLAM et donc ce combat-là, doit être mené au plan européen et toutes les dispositions qui ont été adoptées par l'Europe doivent être très rapidement mises en œuvre.

Je pense notamment au programme pour la connaissance de ceux qui utilisent les transports aériens et à la lutte contre le trafic d'armes car nous voyons bien que ces terroristes sont toujours armés et disposent d'un arsenal impressionnant.

Je termine pour dire qu'il est très important que ce soir nous puissions avoir la confirmation qu'il y aura bien des arrestations qui permettront de connaître toute la vérité et qu'il y ait une justice qui puisse passer, la justice de la République française puisque c'est elle qui en a la responsabilité, mais j'allais dire, la justice des hommes et des femmes qui veulent vivre en liberté.